

11ème réunion Coopérative d'éducation populaire

20 mai 2015

→ 10 personnes présentes, 3 personnes excusées

Ordre du jour:

- x **présentation de l'appel à projet déposé auprès d'ATIS**
- x **Retour sur les entretiens menés dans le cadre de l'étude d'opportunité**
- x **2 Groupe de travail (1/futurs statuts de l'association de préfiguration, 2/choix du nom de notre future asso et coopérative)**

Présentation de l'appel à projet déposé auprès d'ATIS

En suivant, le lien ci-dessous, vous aurez accès au dossier déposé.

https://scopaquitaine.files.wordpress.com/2014/11/dossier-candidature_20151.docx

Dans le cadre de la réunion, un arrêt a été fait surtout sur la question du calendrier du plan d'action et le potentiel économique.

En effet, au démarrage du projet (septembre 2014) , nous nous étions fixés une échéance d'un an pour la finalisation du projet. À ce jour, nous sommes sur une projection à plus long terme avec un démarrage des actions dans les 6 premiers mois de l'année 2016. Une première projection budgétaire est présentée dans ce document (chiffre d'affaire potentiel aux alentours de 130 000€, 3 salariés à plein temps....)

Notre dossier sera défendu le 30 Juin 2015 devant un jury

Retour sur les entretiens menés dans le cadre de l'étude d'opportunité

Nous voyons ensemble le document synthèse élaboré via un vidéo-projecteur. (Voir document)

Pour le collectif, ce qui semble intéressant à retenir:

- x Le milieu de l'Education nationale est difficile à investir, il peut être épuisant de commencer par là pour toucher la jeunesse . Il serait intéressant de se pencher sur le champ des familles via les associations.
- x Importance de la Formation des élus, cependant il est important de vérifier toutes les contraintes , comme le cadre juridique avant de travailler des propositions en ce sens (agrément, financement, etc)
- x Retours de l'étude positif, néanmoins ne pas se faire d'illusion à partir de discours.....mais prendre en compte les propositions faites par les différents acteurs
- x Passer à l'expérimentation d' actions, pour valoriser nos potentiels et communiquer sur celles-ci

- x Avoir une réflexion poussée sur la question du risque de l'entre-soi qui paraît presque inévitable, afin de ne pas rester sur des positions idéologiques et d'en faire quelque chose de positif.
- x Les conseils citoyens sont des leviers d'action
- x La création d'une association de pré-figuration pour la création future de la coopérative d'éducation populaire (permettra de démarrer des actions avec une entité juridique claire, prétendre à d'éventuels financements pour soutenir le démarrage des activités)

2 Groupe de travail (1/futurs statuts de l'association de préfiguration, 2/choix du nom de notre future asso et coopérative)

il est proposé de travailler sur 2 ateliers pendant environ 40 min :

1-l'un au sujet du futur nom de l'association de préfiguration et de la ccopérative d'éducation populaire

2-et l'autre , à propos des futurs statuts de l'association de pré-figuration

Chaque personne présente pouvait naviguer entre les 2 ateliers , ce qui ne fut pas le cas dans la pratique. (en effet , le temps était limité et donc il pouvait être compliqué d'aborder plusieurs réflexions dans le temps imparti)

retour sur le 1^{er} atelier :

Au démarrage de l'étude d'opportunité, il a fallu choisir en urgence un nom provisoire pour la scop. Après divers échange de mails, il fut convenu le nom de «Mascaret».

Cependant , plein d'autres propositions ont été faites et donc nous avons décidé de les garder en mémoire pour une discussion future. À l'usage du nom «Mascaret» pendant 1 mois, il ressort que c'est un nom extrêmement utilisé (bière, collectif à bacalan, journal, etc.)

Donc l'atelier du jour avait pour objectif de trouver un nouveau nom à partir des anciennes propositions et d'éventuelles nouvelles propositions:

Mascaret, Décrocheurs de la lune, tapage , tapage nocturne, tapage populaire, grain de sel, garain de sable , de l'huile dans les rouages, contre-courant, la bande des utopistes, une note populaire, une mélodie populaire, les utopistes populaires

Après discussion, élimination, etc...L'atelier propose à l'ensemble du Groupe :

«Les **P**etits **E**ducateurs **P**opulaire**S**» avec visuellement un sigle qui serait PEPS

Cette proposition ne rencontrant pas un vif succès , nous décidons de se revoir sur une séance spécifique dans les 15 premiers jours du mois de Juin , sur le choix du nom .

Retour sur le second atelier:

D'après l'étude d'opportunité et des discussions passées du collectif, il se révèle aujourd'hui important de créer une association de pré-figuration.

Dans le cadre de cet atelier, l'objectif est de commencer la réflexion sur les futurs statuts de l'association.

Nous nous mettons rapidement d'accord sur le fait que l'association de pré-figuration est bien un outil de travail en vue de la création de la SCOP et non pas un modèle qui préfigurerait du fonctionnement de la future coopérative.

Pour support de travail, nous avons 2 modèles de statuts d'association de pré-figuration d'une scic et d'une scop (donc proche de notre situation).

Nos échanges se tournent vers la question des membres et de la gouvernance. Une des premières questions que l'on s'est posé:

Est-ce que l'association aura vocation à salarier des personnes? Car si tel est le cas, cela peut avoir une influence sur la présence ou non des potentiels salariés de la scop dans les instances de gouvernances de l'association.

Hervé Eymard rappelle que rien n'empêche un salarié d'être membre du bureau ou CA de l'association, du moment qu'il n'est pas rémunéré pour ses fonctions d'administrateurs.

Cependant, c'est une situation qui peut engendrer des confusions de posture, des conflits d'intérêt.

Donc nous partons sur l'hypothèse, que l'association n'aurait pas vocation à salarier des personnes mais à capitaliser de la trésorerie pour passer en statut SCOP dès qu'elle pourra salarier au moins deux personnes à temps partiel.

Les Membres/ nous proposons de partir sur les niveaux d'implication existants

- ➔ Membres moteurs (participation au CA et Bureau)
- ➔ Membres grain de sel (participation au CA et éventuellement Bureau)
- ➔ Membres sympathisants (participation à l'Assemblée Générale)

Questions?

Tous les membres doivent connaître et adhérer au projet (quelle modalité d'adhésion?)

Modalité d'élection du CA?

Déroulement de l'Assemblée Générale?

Attention:

- x Distinguer les instances associatives, des temps travail nécessaires à la mise en œuvre du projet
- x Bien déterminer le rôle des instances associatives
- x Inscrire sur les statuts: le transfert des actifs vers la nouvelle structure
- x Déterminer un délai d'existence de l'association de pré-figuration et sa dissolution au moment de la création de la nouvelle structure

Suite de ce travail :

Ecriture des statuts par le Groupe moteur (à ce jour: Soumia et Caroline)

Proposition et discussion des statuts lors d'une prochaine rencontre (15 derniers jours du mois de JUIN 2015) . Celle-ci sera l'assemblée Constituante de l'association.

Prochains rdv du collectif :

- Première quinzaine du mois de juin : séance de travail sur le choix du nom
voir lien doodle : <http://doodle.com/mmc3cwb3si8hsh3e>
- Seconde quinzaine du mois de juin : assemblée constituante de l'association de pré-figuration